
Fiches

Marché du travail



Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer.

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

3.1 Population active

En moyenne en 2015, la **population active** est estimée à 28,7 millions de personnes en France métropolitaine, selon l'**enquête Emploi**, dont 14,9 millions d'hommes et 13,8 millions de femmes. Le **taux d'activité** des personnes âgées de 15 à 64 ans s'établit à 71,5 % de la population en 2015. Il augmente pour la quatrième année consécutive (+0,1 point par rapport à 2014) mais la hausse marque le pas (+0,6 point entre 2011 et 2012, +0,4 point entre 2012 et 2013 et +0,3 point entre 2013 et 2014).

En 2015, le taux d'activité des 25-49 ans diminue pour la deuxième année consécutive (-0,4 point après -0,3 point en 2014) et s'établit à 88,2 %. Pour la première fois depuis 2009, le taux d'activité des 15-24 ans augmente légèrement (+0,2 point), après avoir baissé de 2,5 points entre 2009 et 2014. L'augmentation du taux d'activité des 15-64 ans est principalement soutenue par celle des plus âgés : le taux d'activité des personnes de 50 à 64 ans atteint 64,2 % en 2015, et s'est accru de 8,6 points par rapport à 2008 (dont +1,2 point entre 2014 et 2015). La hausse du taux d'activité est encore plus marquée pour les 55-64 ans : +12,8 points depuis 2008, dont +1,9 point en 2015. Cette hausse s'explique notamment par le recul de l'âge légal de départ à la retraite, qui a été porté progressivement de 60 ans à 61 ans et 7 mois entre 2011 et 2015. Avant 2008, les départs massifs des générations du *baby-boom* masquaient la hausse du taux d'activité des personnes de plus de 50 ans.

L'**espérance apparente d'activité** des 50-64 ans permet de neutraliser ces effets démographiques. Depuis 2007, elle croît à un

rythme de 0,1 à 0,2 année par an, sauf en 2012 où sa croissance a été plus marquée (+0,4 année). En 2015, elle s'établit à 9,5 ans, contre 7,9 ans en 2007.

Les taux d'activité des hommes et des femmes de 15 à 64 ans s'établissent respectivement à 75,5 % et 67,6 % en 2015. Par rapport à 2014, le taux d'activité augmente un peu plus pour les femmes (+0,2 point) que pour les hommes (+0,1 point). Depuis 1975, le taux d'activité des femmes augmente régulièrement. Celui des hommes demeure relativement stable depuis le début des années 1990 après avoir diminué entre 1975 et 1991. Entre 2014 et 2015, le taux d'activité des 15-24 ans augmente pour les femmes (+0,5 point) ; celui des hommes reste stable. Pour les 50-64 ans, la hausse du taux d'activité est légèrement plus élevée pour les hommes (+1,2 point) que pour les femmes (+1,1 point).

En 2015, 67,2 % des **immigrés** sont actifs au sens du BIT, contre 67,7 % des **descendants d'immigrés**, et 72,6 % des personnes sans lien avec l'immigration. L'écart entre descendants d'immigrés et personnes sans lien avec la migration résulte en partie de différences dans la structure par âge de ces populations : les jeunes, moins actifs que leurs aînés, sont plus représentés au sein des descendants d'immigrés. Le taux d'activité des immigrés diminue de 0,7 point par rapport à 2014, alors que celui des non-immigrés croît de 0,2 point. Le taux d'activité des personnes résidant en zone rurale augmente de 0,5 point en 2015, et s'établit à 74,2 %. Celui des personnes résidant en zone urbaine est stable, à 70,7 %. ■

Définitions

La **population active** regroupe les personnes en emploi (la population active occupée) et les chômeurs ; ces concepts sont entendus ici selon les définitions du BIT (voir fiches 3.2 et 3.3). Cette population active diffère de celle publiée en glissement dans les *Notes de conjoncture* de l'Insee, qui utilisent pour l'emploi les données issues des estimations d'emploi.

L'**enquête Emploi**, réalisée par l'Insee depuis 1950, est la source statistique qui permet de mesurer le chômage et l'emploi au sens du BIT. Elle fournit aussi des données sur les professions, la durée du travail, les emplois précaires et permet de mieux cerner les changements de situation vis-à-vis du travail. Depuis 2003, elle est trimestrielle et réalisée en continu au cours de chaque trimestre. Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

L'**espérance apparente d'activité** correspond à la somme des taux d'activité à chaque âge observés au cours d'une année. Cet indicateur est un résumé de l'activité de l'année, indépendant de la structure démographique : il représente le nombre d'années passées en activité d'une génération fictive qui aurait les mêmes comportements à chaque âge que ceux observés pendant l'année.

Immigrés et descendants d'immigrés : voir fiche 2.3.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2015 », *Insee Première* n° 1602, juin 2016.
- « Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2015 », *Insee Résultats* n° 175, février 2016.
- « Projections à l'horizon 2060 : des actifs plus nombreux et plus âgés », *Insee Première* n° 1345, avril 2011.

1. Population active et taux d'activité selon les caractéristiques des personnes

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Population active totale (en milliers)	27 709	27 897	28 132	28 236	28 248	28 491	28 613	28 670	28 726
Hommes	14 607	14 679	14 766	14 808	14 793	14 916	14 931	14 913	14 932
Femmes	13 101	13 218	13 366	13 428	13 455	13 575	13 682	13 757	13 795
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	69,7	69,9	70,3	70,3	70,1	70,7	71,1	71,4	71,5
Par sexe									
Hommes	74,7	74,7	75,0	74,9	74,6	75,3	75,5	75,4	75,5
Femmes	64,9	65,2	65,7	65,8	65,7	66,3	66,9	67,4	67,6
Par âge¹									
15-24 ans	38,4	38,5	39,6	38,9	37,9	37,4	37,4	37,1	37,3
25-49 ans	88,7	89,3	89,3	89,3	88,8	88,7	88,9	88,6	88,2
50-64 ans	55,9	55,6	56,5	57,2	58,1	60,6	61,7	63,0	64,2
dont : 55-64 ans	40,0	39,8	41,2	42,2	43,9	47,4	49,0	50,7	52,6
Par statut d'immigration									
Immigrés	66,3	67,2	66,5	67,4	67,6	68,1	68,2	67,9	67,2
Non-immigrés	70,0	70,1	70,7	70,6	70,4	71,0	71,5	71,8	72,0
Descendants d'immigrés	65,1	65,3	64,3	65,8	67,3	67,7
Sans lien avec l'immigration	71,2	71,0	71,9	72,2	72,3	72,6
Par type de zone géographique									
Rurale	71,1	71,6	71,9	72,1	72,2	73,1	73,1	73,7	74,2
Urbaine	69,3	69,4	69,8	69,7	69,5	70,0	70,5	70,7	70,7
Espérance apparente d'activité des 50-64 ans (en années)									
Hommes	7,9	8,0	8,2	8,4	8,6	9,0	9,2	9,3	9,5
Femmes	8,4	8,5	8,8	9,0	9,2	9,6	9,7	9,8	9,9
Femmes	7,4	7,5	7,7	7,9	8,1	8,5	8,6	8,9	9,1

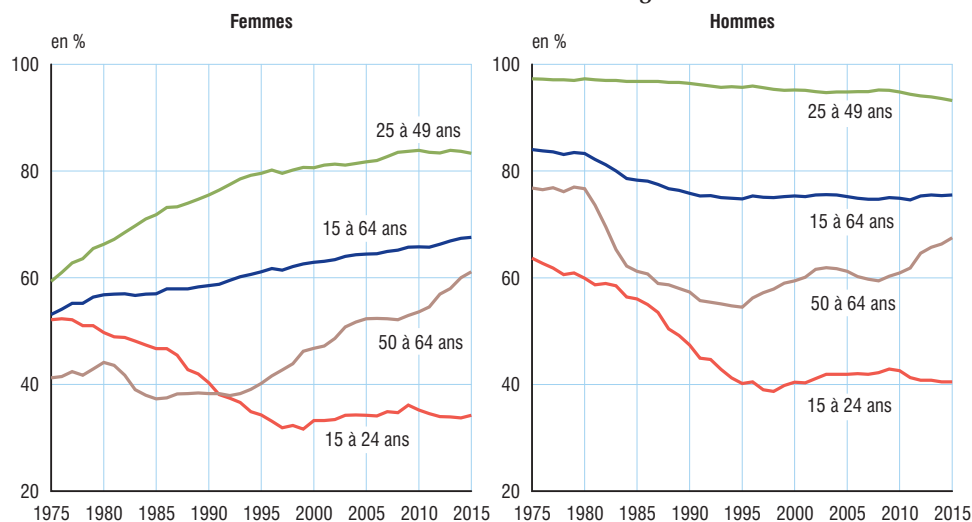
1. Il s'agit de l'âge atteint pendant la semaine de référence de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2015, 71,5 % de la population en âge de travailler (conventionnellement de 15 à 64 ans) est active (en emploi ou au chômage).

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

2. Évolution du taux d'activité selon le sexe et la tranche d'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3.2 Emploi

En moyenne en 2015, 25,8 millions de personnes occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** en France métropolitaine, selon les données de l'**enquête Emploi**.

En 2015, le **taux d'emploi** des 15-64 ans s'établit à 64,3 %, en légère hausse par rapport à 2014 (+ 0,1 point). Alors qu'il progressait avant la crise économique de 2008, le taux d'emploi a perdu 0,8 point entre 2008 et 2009, et a peu varié depuis. Cette stabilité masque cependant des dynamiques opposées entre les hommes et les femmes. Entre 2014 et 2015, le taux d'emploi des hommes diminue de 0,2 point, tandis que celui des femmes augmente de 0,2 point. Depuis 2008, la baisse est de 2,2 points pour les hommes et la hausse de 0,8 point pour les femmes. Cette baisse enregistrée chez les hommes est liée au fort recul de l'emploi dans l'industrie et la construction, secteurs employant majoritairement des hommes. En 2015, les hommes de 15 à 64 ans demeurent cependant plus fréquemment en emploi que les femmes (67,5 % contre 61,1 %).

Les évolutions des taux d'emploi divergent également selon l'âge. Le taux d'emploi des 15-24 ans demeure stable à 28,4 % en 2015, comme en 2013 et 2014. Il avait diminué de 3,0 points entre 2008 et 2013. Le taux d'emploi des 25-49 ans baisse régulièrement ; il s'établit à 79,9 % en 2015, soit 0,4 point de moins que l'année précédente et 3,7 points de moins qu'en 2008. En revanche, le taux d'emploi des 50-64 ans continue d'augmenter : il s'accroît de 1,0 point entre 2014 et 2015 et de 6,5 points depuis 2008. Cette tendance à la hausse est à relier aux effets des réformes successives des retraites. Pour les 55-64 ans, la hausse est encore plus marquée : + 1,8 point en 2015 et

+ 10,6 points depuis 2008. En corrigeant l'évolution des taux d'emploi des effets démographiques à l'aide du **taux d'emploi sous-jacent**, la hausse est encore plus prononcée (+ 12,1 points depuis 2008).

Le taux d'emploi des **immigrés** s'établit à 54,9 % en 2015, soit 3,4 points de moins que le taux d'emploi des **descendants d'immigrés** (58,3 %), et 11,4 points de moins que celui des personnes sans lien avec l'immigration (66,3 %). En 2015, le taux d'emploi des immigrés diminue pour la troisième année consécutive (- 1,2 point par rapport à 2014). Par ailleurs, le taux d'emploi des personnes résidant en zone rurale augmente de 0,6 point et atteint 69,3 % en 2015 ; c'est 6,6 points de plus que celui des personnes résidant en zone urbaine.

Près de 9 personnes en emploi sur 10 sont salariées en 2015. Le salariat est plus fréquent pour les femmes (91,8 %) que pour les hommes (85,3 %). Les formes particulières d'emploi (contrat à durée déterminée, intérim, apprentissage) représentent 12,8 % de l'emploi total, et 14,4 % de l'emploi salarié.

En 2015, 18,3 % des actifs occupés travaillent à temps partiel. Le temps partiel concerne plus fréquemment les femmes que les hommes : 30,4 % des femmes sont à temps partiel, contre 7,9 % des hommes. La hausse de la part des personnes à temps partiel depuis 2008 est cependant plus marquée pour les hommes (+ 2,2 points) que pour les femmes (+ 0,9 point).

En moyenne sur l'année 2015, 1,7 million de personnes sont en situation de **sous-emploi au sens du BIT**, soit 6,6 % des personnes en emploi. La part du sous-emploi dans l'emploi augmente de 0,2 point entre 2014 et 2015, et atteint son niveau le plus élevé depuis 2010. ■

Définitions

Les personnes qui sont en **emploi au sens du BIT** (les « actifs occupés ») sont celles qui ont travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine donnée.

Enquête Emploi : voir *fiche 3.1*.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi sous-jacent** est la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé. Non pondéré par la taille des cohortes, il permet de neutraliser les effets de composition démographique.

Le **sous-emploi au sens du BIT** recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que toutes les personnes en situation de chômage technique ou partiel.

Immigrés et descendants d'immigrés : voir *fiche 2.3*.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2015 », *Insee Première* n° 1602, juin 2016.
- « Marché du travail – Séries longues – Mise à jour 2015 », *Insee Résultats* n° 175, février 2016.
- Voir aussi : *fiches 3.1, 3.3 et 6.3*.

1. Taux d'emploi selon les caractéristiques des personnes

en %

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux d'emploi des 15-64 ans	64,3	64,9	64,1	64,0	63,9	64,0	64,0	64,2	64,3
<i>dont en équivalent temps plein</i>	<i>59,8</i>	<i>60,4</i>	<i>59,5</i>	<i>59,3</i>	<i>59,2</i>	<i>59,3</i>	<i>59,3</i>	<i>59,3</i>	<i>59,4</i>
Par sexe									
Hommes de 15-64 ans	69,2	69,7	68,4	68,3	68,2	68,1	67,9	67,7	67,5
Femmes de 15-64 ans	59,6	60,3	59,9	59,8	59,7	60,1	60,4	60,9	61,1
Par âge¹									
15-24 ans	31,2	31,4	30,5	30,1	29,6	28,6	28,4	28,4	28,4
25-49 ans	82,5	83,6	82,4	82,1	81,6	81,0	80,7	80,3	79,9
50-64 ans	53,3	53,2	53,5	54,0	54,8	56,9	57,6	58,7	59,7
<i>dont 55-64 ans</i>	<i>38,2</i>	<i>38,2</i>	<i>38,9</i>	<i>39,7</i>	<i>41,4</i>	<i>44,5</i>	<i>45,6</i>	<i>47,0</i>	<i>48,8</i>
Taux d'emploi sous-jacent des 55-64 ans	35,2	36,0	37,4	39,1	41,3	44,3	45,4	46,6	48,1
Par statut d'immigration									
Immigrés	56,6	58,9	56,3	57,2	57,1	57,2	56,3	56,1	54,9
Non-immigrés	65,1	65,5	64,9	64,7	64,7	64,8	64,9	65,2	65,4
Descendants d'immigrés	55,5	56,2	55,5	56,3	57,5	58,3
Sans lien avec l'immigration	65,8	65,7	66,0	66,0	66,1	66,3
Par type de zone géographique									
Rurale	67,3	68,0	67,5	67,6	67,7	68,1	68,1	68,7	69,3
Urbaine	63,5	64,0	63,1	63,0	62,7	62,8	62,8	62,9	62,7
Proportion d'actifs occupés à temps partiel des 15-64 ans	17,2	16,8	17,2	17,6	17,6	17,7	18,1	18,5	18,3
<i>dont : personnes souhaitant travailler plus d'heures</i>	<i>5,5</i>	<i>5,5</i>	<i>5,8</i>	<i>6,2</i>	<i>5,8</i>	<i>5,9</i>	<i>6,3</i>	<i>6,4</i>	<i>6,7</i>
<i>personnes ne souhaitant pas travailler plus d'heures</i>	<i>11,5</i>	<i>11,2</i>	<i>11,3</i>	<i>11,2</i>	<i>11,7</i>	<i>11,7</i>	<i>11,8</i>	<i>12,1</i>	<i>11,7</i>

1. Il s'agit de l'âge atteint pendant la semaine de référence de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Statut d'emploi, catégorie socioprofessionnelle et situation de sous-emploi des actifs occupés en 2015

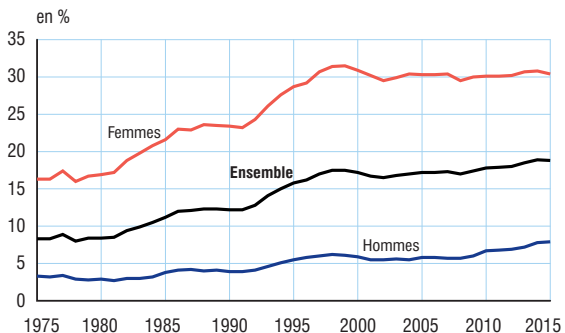
en moyenne annuelle

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble	13 361	100,0	12 483	100,0	25 844	100,0
Personnes en situation de sous-emploi	492	3,7	1 211	9,7	1 703	6,6
Par statut						
Non-salariés	1 961	14,7	1 022	8,2	2 982	11,5
Salariés	11 400	85,3	11 461	91,8	22 861	88,5
Intérimaires	404	3,0	161	1,3	565	2,2
Apprentis	239	1,8	127	1,0	365	1,4
Contrats à durée déterminée	965	7,2	1 406	11,3	2 370	9,2
Contrats à durée indéterminée	9 793	73,3	9 767	78,2	19 560	75,7
Par catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteurs exploitants	337	2,5	128	1,0	465	1,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 164	8,7	482	3,9	1 647	6,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 739	20,5	1 830	14,7	4 569	17,7
Professions intermédiaires	3 125	23,4	3 441	27,6	6 565	25,4
Employés	1 724	12,9	5 520	44,2	7 245	28,0
Ouvriers	4 234	31,7	1 045	8,4	5 279	20,4

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

3. Proportion d'actifs occupés à temps partiel



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3.3 Chômage

En moyenne en 2015, 2,9 millions de personnes sont au **chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)**, en France métropolitaine. Le **taux de chômage** s'établit à 10,0 % de la population active, après 9,9 % en 2013 et 2014. Il a augmenté de 2,9 points depuis 2008.

En 2015, le taux de chômage augmente chez les hommes (+ 0,3 point) et atteint 10,5 %, alors que celui des femmes diminue légèrement (- 0,1 point) et s'établit à 9,5 %. Depuis 2013, le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes et l'écart continue de s'accroître. Ce phénomène est à relier notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et dans la construction, secteurs qui emploient principalement des hommes. Entre 2008 et 2015, le taux de chômage des hommes s'est accru de 3,8 points, contre + 2,1 points pour les femmes.

Le taux de chômage s'accroît pour toutes les tranches d'âge en 2015, mais l'augmentation est plus marquée chez les jeunes. Le taux de chômage des 15-24 ans atteint 24,0 %, en hausse de 0,5 point. Après avoir fortement augmenté entre 2008 et 2012 (+ 5,4 points), le taux de chômage des jeunes s'est globalement stabilisé depuis, entre 23,5 % et 24,1 %. Le taux de chômage des jeunes est plus élevé que celui des autres tranches d'âge, mais cet indicateur ne concerne, par définition, que les jeunes présents sur le marché du travail. En effet, ceux en études, s'ils ne travaillent pas à côté, ne sont pas comptabilisés dans la population active. Rapportée à l'ensemble de la population des 15-24 ans (actifs et inactifs), la proportion de chômeurs chez les jeunes est de 9,0 % en 2015, soit seulement 0,7 point de plus que pour les 25-49 ans. En 2015, 9,4 % des actifs de 25-49 ans, et 6,8 % des 50 ans ou plus sont au chômage. Par rapport à 2008, le taux de

chômage des 25-49 ans croît de 3,1 points et celui des 50 ans ou plus de 2,5 points.

Après avoir diminué en 2014, le taux de chômage des ouvriers non qualifiés s'accroît de nouveau (+ 0,8 point) et revient à un niveau proche de celui de 2013 (20,3 % en 2015). Il demeure bien plus élevé que celui des autres catégories socioprofessionnelles. Les taux de chômage des employés et des professions intermédiaires augmentent plus légèrement, s'établissant respectivement à 10,2 % et 5,8 %. Celui des cadres diminue de 0,4 point, à 4,0 % des actifs. Le taux de chômage des **immigrés** (18,1 % en 2015) est plus élevé que celui des **descendants d'immigrés** (13,9 %), et nettement supérieur à celui des personnes sans lien avec l'immigration (8,6 %). Par rapport à 2014, le taux de chômage des immigrés augmente de 0,9 point, et celui des descendants d'immigrés baisse de 0,5 point. Le taux de chômage des personnes résidant en zone rurale atteint 6,6 %, soit 4,5 points de moins que celui des personnes résidant en zone urbaine (11,1 %).

En 2015, 4,3 % des actifs sont au chômage depuis un an ou plus. Le **taux de chômage de longue durée** augmente de 0,1 point par rapport à 2014. Le taux de chômage de très longue durée (deux ans ou plus) croît également : il s'établit à 2,2 % en 2015, soit 0,1 point de plus qu'en 2014.

Certaines personnes sans emploi souhaiteraient travailler mais ne figurent pas parmi les chômeurs, soit parce qu'elles recherchent un emploi sans remplir les conditions de disponibilité, soit parce qu'elles ne recherchent pas d'emploi bien qu'elles en souhaitent un. Ces personnes sont à la frontière du marché du travail, dans le **halo autour du chômage**. En 2015, 1,4 million de personnes sont dans ce halo du chômage, 53 000 de plus qu'en 2014 ; 55,4 % d'entre elles sont des femmes. ■

Définitions

Le **chômage au sens du BIT** : un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Le **taux de chômage** représente la part des chômeurs dans la population active (les personnes en emploi, c'est-à-dire les « actifs occupés », ainsi que les personnes au chômage).

Un **chômeur de longue durée** est un actif au chômage depuis au moins un an.

Le **halo autour du chômage** est composé de personnes inactives au sens du BIT, soit qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles, soit qui souhaitent travailler mais qui ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non.

Immigrés et descendants d'immigrés : voir *fiche 2.3*.

Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, population active : rebond de l'emploi salarié en 2015 », *Dares Analyses* n° 035, juillet 2016.
- Voir aussi : *fiches 3.1, 3.2 et 6.3*.

1. Chômage au sens du BIT selon les caractéristiques des personnes

en %

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de chômeurs (en milliers)	2 122	1 971	2 458	2 505	2 489	2 677	2 834	2 847	2 882
Taux de chômage	7,7	7,1	8,7	8,9	8,8	9,4	9,9	9,9	10,0
Par sexe									
Hommes	7,3	6,7	8,7	8,7	8,5	9,4	10,0	10,2	10,5
Femmes	8,1	7,4	8,8	9,1	9,1	9,4	9,8	9,6	9,5
Par âge									
15-24 ans	18,8	18,3	22,9	22,6	21,9	23,7	24,1	23,5	24,0
25-49 ans	7,0	6,3	7,8	8,0	8,1	8,7	9,2	9,3	9,4
50 ans ou plus	4,6	4,3	5,2	5,5	5,5	5,9	6,6	6,7	6,8
Par catégorie socioprofessionnelle									
Cadres	3,0	2,8	3,5	3,7	3,6	3,5	4,0	4,4	4,0
Professions intermédiaires	4,4	3,8	5,0	4,6	4,8	5,1	5,2	5,6	5,8
Employés	7,8	7,0	8,3	8,9	9,2	9,7	10,0	10,1	10,2
Ouvriers	10,1	9,8	12,6	12,8	12,4	13,8	14,7	14,3	14,6
Ouvriers qualifiés	7,2	7,0	8,9	9,4	9,2	10,5	11,2	11,4	11,4
Ouvriers non qualifiés ¹	15,2	14,7	19,1	18,6	17,8	19,5	20,6	19,5	20,3
Par statut d'immigration									
Immigrés	14,5	12,3	15,2	15,0	15,5	15,9	17,4	17,2	18,1
Non-immigrés	7,0	6,5	8,1	8,2	8,1	8,7	9,1	9,2	9,1
Descendants d'immigrés	14,7	13,9	13,6	14,3	14,4	13,9
Sans lien avec l'immigration	7,6	7,5	8,1	8,5	8,5	8,6
Par type de zone géographique									
Rurale	5,3	5,1	6,1	6,3	6,1	6,8	6,9	6,8	6,6
Urbaine	8,3	7,6	9,5	9,6	9,7	10,2	10,8	10,9	11,1

1. Y compris ouvriers agricoles.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Taux de chômage de longue durée selon l'âge

en %

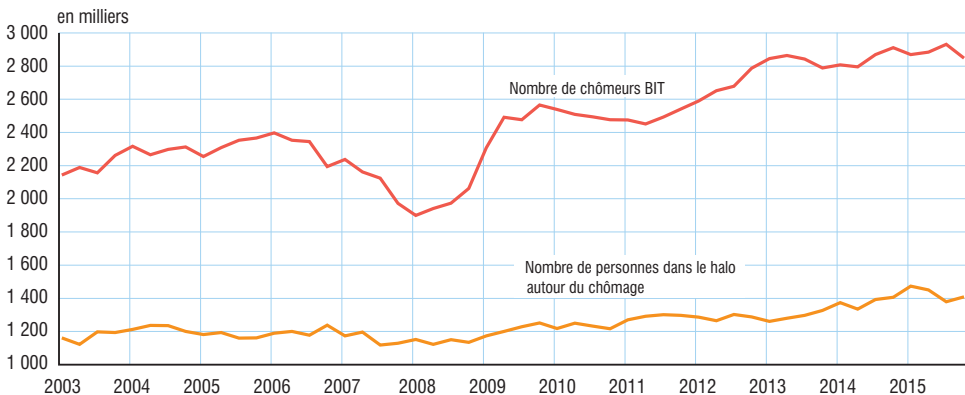
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Personnes au chômage depuis un an ou plus	3,0	2,6	3,0	3,5	3,5	3,7	4,0	4,2	4,3
15-24 ans	4,3	4,3	5,6	6,5	6,0	6,4	6,5	6,7	6,4
25-49 ans	2,8	2,4	2,7	3,2	3,3	3,4	3,7	4,0	4,0
50 ans ou plus	2,7	2,3	2,6	2,9	3,1	3,3	3,7	3,9	4,1
Personnes au chômage depuis deux ans ou plus	1,6	1,3	1,4	1,6	1,7	1,8	2,0	2,1	2,2

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Lecture : en 2015, 4,3 % des actifs sont au chômage depuis un an ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Le chômage et son halo



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Note : données corrigées des variations saisonnières en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3.4 Durée et conditions de travail

En 2015, la **durée habituelle hebdomadaire du travail** déclarée par les personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi, salarié ou non, est de 37,3 heures en moyenne en France métropolitaine : 40,5 heures pour celles à temps complet et 22,9 heures pour celles à temps partiel. Cette durée est largement supérieure chez les non-salariés : 53,9 heures pour les agriculteurs et 47,5 heures pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Elle est de 36,1 heures pour l'ensemble des salariés, 39,1 heures pour ceux à temps complet et 23,3 heures pour ceux à temps partiel.

Certaines personnes en emploi ont des **horaires de travail atypiques**. Sur une période de quatre semaines, deux personnes sur cinq ont travaillé au moins une fois le samedi, une sur cinq le dimanche, une sur quatre le soir et une sur dix la nuit. Parmi les salariés, les employés sont plus concernés par le travail le samedi et le dimanche, les ouvriers par le travail la nuit et les horaires alternés et les cadres par le travail le soir et au domicile bien qu'il ne s'agisse pas de leur lieu de travail attiré. Les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus souvent concernés que les salariés par le travail le soir, le week-end et par les horaires variables.

En 2013, les salariés affiliés au régime général de la Sécurité sociale ont subi 21 **accidents du travail** avec arrêt pour un million d'heures rémunérées. Avec 42 accidents du travail par million d'heures salariées en 2013, les ouvriers du régime général sont les salariés les plus

exposés aux accidents. Le nombre moyen d'accidents pour un million d'heures de travail s'élève à 24 pour les hommes, contre 17 pour les femmes. Cet écart provient surtout de la surexposition aux accidents du travail des ouvriers par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles, les ouvriers étant en majorité des hommes. À catégorie socioprofessionnelle identique, les fréquences des accidents du travail diffèrent peu entre les hommes et les femmes, sauf parmi les employés. Cette différence s'explique par une surreprésentation des employés hommes dans les activités les plus risquées comme le transport et l'acheminement du courrier, le commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres ou la restauration rapide. Par ailleurs, la fréquence des accidents du travail diminue avec l'âge. Elle est particulièrement élevée parmi les salariés hommes de moins de 20 ans. Ils travaillent en effet plus souvent que leurs aînés et que les femmes dans des secteurs où le risque d'accident est important (construction, commerce, hébergement et restauration, intérim, etc.).

Par ailleurs, plus de 50 000 **maladies professionnelles** ont été reconnues en 2013 par le régime général de la Sécurité sociale ; 87 % sont des troubles musculo-squelettiques, 8 % sont provoquées par l'amiante. Mais ces dernières constituent la grande majorité des cancers professionnels (85 %). La reconnaissance d'une maladie professionnelle intervient entre 40 et 59 ans dans près de trois cas sur quatre. ■

Définitions

La **durée habituelle hebdomadaire du travail** s'applique à une semaine normale sans événement exceptionnel (jour férié, congé, etc.) et inclut donc toutes les heures habituellement effectuées, dont les heures supplémentaires régulières dites « structurelles ».

Les **horaires de travail atypiques** s'opposent aux horaires en journées standardisées (c'est-à-dire matin et après-midi, du lundi au vendredi) et concernent les personnes déclarant avoir travaillé le samedi, le dimanche, le soir (entre 20h et minuit) ou la nuit (entre minuit et 5h), au moins une fois au cours des quatre semaines précédant l'interrogation.

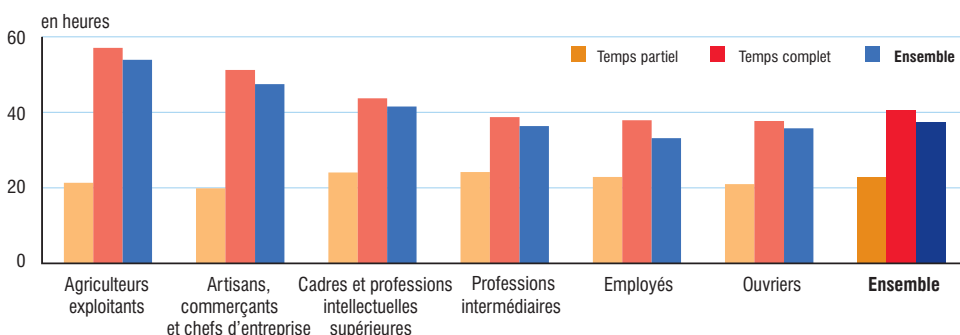
Accident du travail : accident provoqué par le fait ou à l'occasion du travail par un événement ou une série d'événements survenus à des dates certaines. Sont comptabilisés ici uniquement les accidents du travail déclarés et reconnus par la Cnam-TS, et ayant entraîné au moins un jour d'arrêt de travail.

Maladie professionnelle : une atteinte à la santé contractée au cours du travail et qui résulte d'une série d'événements à évolution lente auxquels on ne saurait assigner une origine et une date certaines. Ses symptômes apparaissent après une période de latence.

Pour en savoir plus

- *Emploi, chômage et revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- « Le travail du dimanche en 2014. Près d'1 salarié sur 5 concerné chaque mois », *Dares Analyses* n° 78, octobre 2015.
- « Les accidents du travail entre 2005 et 2010. Une fréquence en baisse », *Dares Analyses* n° 10, février 2014.
- « La durée du travail des salariés à temps complet », *Dares Analyses* n° 47, juillet 2013.
- « L'exposition des salariés aux maladies professionnelles en 2007 », *Dares Analyses* n° 56, septembre 2010.

1. Durée habituelle hebdomadaire du travail en 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Note : durée déclarée par les personnes en emploi pour une semaine normalement travaillée.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

2. Horaires de travail atypiques et organisation du travail en 2015

en %

Catégorie socioprofessionnelle (répartition en %)	A travaillé au moins une fois au cours des 4 semaines précédant l'enquête...					Horaires alternés : 2x8, 3x8, équipes, etc. ¹	Horaires variables d'une semaine à l'autre ¹
	... le soir (20h-00h)	... la nuit (00h-5h)	... le samedi	... le dimanche	... au domicile s'il n'est pas le lieu de travail		
Agriculteurs exploitants (2 %)	41	12	85	69	32	0	43
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (6 %)	38	9	71	31	40	0	35
Cadres et professions intellectuelles supérieures (18 %)	34	8	32	19	37	1	20
Professions intermédiaires (26 %)	26	8	34	20	18	6	19
Employés (28 %)	19	8	44	24	3	6	22
Ouvriers (20 %)	20	13	28	12	1	15	14
Ensemble (100 %)	25	9	39	21	15	6	20

1. Organisation des horaires dans l'emploi principal.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Lecture : en 2015, 34 % des cadres ont travaillé au moins une fois le soir (entre 20 h et 00 h) au cours des 4 semaines précédant l'enquête.

Note : la formulation et la période de référence des questions sur les horaires de travail atypiques ont été modifiées en 2013, ce qui ne permet pas d'effectuer des comparaisons avec les résultats des années antérieures. Les chiffres entre parenthèses indiquent la répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle en 2015.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

3. Nombre d'accidents du travail pour un million d'heures de travail en 2013

	Hommes	Femmes	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres	2	2	2
Professions intermédiaires	10	12	11
Employés	22	16	18
Ouvriers	42	45	42
Âge			
De 15 à 19 ans	51	28	44
De 20 à 29 ans	32	20	27
De 30 à 39 ans	25	15	21
De 40 à 49 ans	22	16	19
De 50 à 59 ans	18	16	18
60 ans ou plus	9	12	10
Ensemble	24	17	21

Champ : France, salariés du régime général (hors salariés des particuliers employeurs, contractuels de la fonction publique et salariés en intérim).

Lecture : en 2013, pour un million d'heures de travail salariées, les femmes ouvrières totalisent en moyenne 45 accidents du travail reconnus et ayant entraîné au moins un jour d'arrêt de travail.

Sources : Cnam-TS 2013 (accidents du travail) ; Insee, DADS 2013 (heures salariées).

3.5 Revenu salarial

Le **revenu salarial**, somme de tous les salaires nets perçus par un individu au cours d'une année donnée, intègre deux dimensions : le **salaires en équivalent temps plein** (EQTP), prix d'une unité de travail salarié, et le volume de travail salarié réalisé au cours de l'année mesuré en équivalent temps plein.

En 2014, le revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés du secteur privé et de la fonction publique s'élève à 20 670 euros. Cette moyenne recouvre des situations hétérogènes : les femmes perçoivent en moyenne un revenu salarial inférieur de 24 % à celui des hommes, les salariés à temps partiel ont un revenu salarial inférieur de 57 % à celui des temps complets. Le revenu salarial augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans : celui des moins de 25 ans est en moyenne inférieur de 71 % à celui des 50-54 ans. En effet, les salaires moyens en EQTP des plus jeunes sont 42 % plus bas que ceux des 50-54 ans du fait notamment de leur moindre expérience professionnelle. En outre, l'insertion sur le marché du travail débute souvent en cours d'année, avec parfois des allers-retours entre emploi et chômage, ce qui se traduit, pour les plus jeunes, par un volume de travail plus faible de 49 % en moyenne. Le revenu salarial augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, les salariés diplômés de l'enseignement supérieur long ont un revenu salarial 2,4 fois supérieur à celui des non-diplômés. Cela correspond avant tout à des différences en termes de salaire en EQTP et, dans une moindre mesure, à des disparités de volume de travail.

Les cadres ont un revenu salarial annuel moyen de 40 460 euros, soit 2,6 fois celui des ouvriers et 2,9 fois celui des employés, en raison à la fois de salaires en EQTP plus élevés et d'un volume de travail plus important. Le revenu salarial est plus élevé en moyenne dans

la fonction publique que dans le secteur privé (+ 11 %), en raison du volume de travail plus important des salariés de la fonction publique (+ 12 %). En revanche, le salaire en EQTP est très légèrement plus faible dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Entre 1995 et 2009, le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés a augmenté de 0,7 % par an. Il diminue ensuite de 2009 à 2013 de 0,3 % par an en moyenne. Après quatre années de baisse, le revenu salarial moyen augmente entre 2013 et 2014 (+ 1,1 %). En interprétant les évolutions de revenu salarial d'une année sur l'autre, il faut garder à l'esprit que la composition de la population salariée change entre deux années. Entre 2009 et 2014, le revenu salarial moyen des hommes diminue de 0,2 % par an, tandis que celui des femmes augmente de 0,4 % par an en moyenne. Cela contribue à diminuer légèrement l'écart entre hommes et femmes.

Les revenus salariaux sont plus dispersés que les salaires en EQTP car ils prennent en compte les écarts de temps de travail. Les 10 % de salariés les moins bien rémunérés en 2014 perçoivent moins de 2 430 euros, les 10 % les mieux rémunérés plus de 36 720 euros, soit 15,1 fois plus (**rapport interdécile**, D9/D1). Les écarts entre la **médiane** et le 1^{er} **décile** (médiane/D1) est presque quatre fois plus élevé que le rapport entre le 9^e décile et la médiane (D9/médiane). La dispersion de revenu salarial est plus forte chez les femmes que chez les hommes, en particulier dans la moitié basse de la distribution. Elle est également plus forte chez les non-diplômés que chez les diplômés. Cela reflète la plus grande hétérogénéité des volumes de travail des femmes et des non-diplômés. ■

Définitions

Revenu salarial : somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales et contributions sociales (CSG et CRDS).

Le **salaires annuel en équivalent temps plein** (EQTP) est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Pour un salarié ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 * 0,8) = 25\,000$ euros par an.

Décile, médiane : voir *fiche 4.1*.

Le **rapport interdécile** (D9/D1) d'un critère (revenu salarial, niveau de vie) est le rapport entre le 1^{er} décile (D1) et le 9^e décile (D9) de ce critère. Il est un des indicateurs de mesure des inégalités de la population sur le critère considéré.

Pour en savoir plus

- « Les évolutions annuelles de revenu salarial le long de l'échelle salariale : quels constats selon l'âge, le sexe et le secteur ? », in *Emploi, chômage et revenus d'activité*, coll. « Insee Références », édition 2016.

1. Revenu salarial annuel moyen en 2014

	Revenu salarial moyen	Salaire annuel moyen en équivalent temps plein (en euros courants)	Volume de travail moyen en équivalent temps plein
Ensemble	20 670	27 040	0,76
Sexe			
Hommes	23 400	29 440	0,79
Femmes	17 820	24 320	0,73
Âge			
Moins de 25 ans	7 500	17 150	0,44
25 à 39 ans	18 850	23 950	0,79
40 à 49 ans	23 710	28 210	0,84
50 à 54 ans	25 460	29 750	0,86
55 ans ou plus	25 150	32 940	0,77
Diplôme			
Sans diplôme	15 040	20 550	0,73
CAP, BEP ou moins	18 410	22 910	0,80
Bac	20 920	25 130	0,83
Bac + 2	25 470	29 310	0,87
Bac + 3 ou plus	36 570	41 710	0,88
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres ¹	40 460	46 780	0,87
Professions intermédiaires	22 940	27 490	0,84
Employés	13 990	20 220	0,69
Ouvriers	15 280	20 590	0,74
Condition d'emploi			
Temps plein	24 460	27 950	0,89
Temps partiel	10 580	22 960	0,47
Secteur			
Secteur privé	20 150	27 080	0,75
Fonction publique	22 440	26 920	0,83

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note : le revenu salarial est calculé sur l'ensemble des salariés, tandis que la décomposition en salaire en équivalent temps plein et en volume de travail n'est réalisée que sur les individus pour lesquels on peut calculer un volume de travail en équivalent temps plein. La catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le secteur sont relatifs au poste principal du salarié.

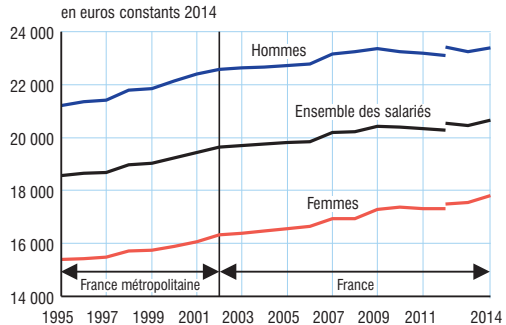
Source : Insee, Panel tous salariés.

2. Évolution du revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés et par sexe entre 1995 et 2014

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2001, France à partir de 2002, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note : du fait de la fragilité des données de 2003 à 2005, on a choisi de lisser les évolutions entre 2002 et 2006. Depuis le 1^{er} janvier 2013, les cotisations patronales pour complémentaire santé obligatoire (CPSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu et entrent de ce fait dans le calcul du revenu salarial. Une estimation du montant de ces cotisations a été effectuée pour l'année 2012 afin de permettre la comparaison entre le revenu salarial en 2012 et le revenu salarial en 2013.

Source : Insee, Panel tous salariés.



3. Distribution du revenu salarial annuel selon le sexe et le diplôme en 2014

en euros courants

	Ensemble	Femmes	Hommes	Sans diplôme	CAP, BEP ou moins	Bac	Bac + 2	Bac + 3 ou plus
1 ^{er} décile (D1)	2 430	2 020	2 940	1 970	4 030	5 560	9 150	10 920
1 ^{er} quartile (Q1)	9 570	8 100	11 840	7 350	11 600	13 570	17 050	20 590
Médiane	18 340	16 660	20 080	15 440	18 100	19 290	23 120	29 500
3 ^e quartile (Q3)	25 910	23 390	28 440	20 260	23 310	25 830	30 730	42 860
9 ^e décile (D9)	36 720	31 850	41 540	25 510	29 960	34 080	40 540	63 860
D9/D1	15,1	15,8	14,1	12,9	7,4	6,1	4,4	5,8
D9/médiane	2,0	1,9	2,1	1,7	1,7	1,8	1,8	2,2
Médiane/D1	7,5	8,2	6,8	7,8	4,5	3,5	2,5	2,7

Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : Insee, Panel tous salariés.